

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 15 mai 2013

POINT VII.1- 1^e alinéa :
Rapport des travaux du CEVU du 6 mai 2013 : rentrée universitaire 2013 : modalités et calendrier de gestion des inscriptions administratives

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne approuvés par le Conseil d'Administration du 19 décembre 2007, du 10 avril 2009 et du 1^{er} février 2011
- VU l'avis du CEVU du 6 mai 2013

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE, avec 23 pour (unanimité): les modalités et le calendrier de gestion des inscriptions administratives des étudiants à l'Université de Bourgogne. Rentrée 2013.

Dijon, le 17 mai 2013

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Alain BONNIN

P.J : Calendrier des procédures relatives aux inscriptions

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne le : 17 mai 2013

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement le : 21 mai 2013

CALENDRIER DES PROCÉDURES RELATIVES AUX INSCRIPTIONS DES ETUDIANTS A L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Année universitaire 2013/2014

1. <u>RAPPEL DU PRINCIPE DES BORNES UNIVERSITAIRES</u> <i>(cf Décret n°2010-1426 du 18 novembre 2010)</i>	Date de début de l'année universitaire	Date de fin de l'année universitaire
Cycle licence, PACES	1 ^{er} septembre 2013	31 août 2014
Cycle master, DUT, diplôme d'ingénieur – SANS stage obligatoire en septembre / octobre	1 ^{er} septembre 2013	31 août 2014
Cycle master, DUT, diplôme d'ingénieur – AVEC stage obligatoire en septembre / octobre	1 ^{er} septembre 2013	31 octobre 2014

2. <u>INSCRIPTIONS / REINSCRIPTIONS :</u> <i>(cf Décret n°71-376 du 13 mai 1971)</i>	Juillet	Août-Septembre
A. Première inscription à l'Université de Bourgogne en 1 ^{ère} année de licence, PACES, 1 ^{ère} année de DEUST - sous réserve d'une autorisation d'inscription (AdmissionPostBac pour les néo-bacheliers)	du 9 juillet 2013 au 17 juillet 2013	Calendrier propre à chacune des filières A consulter sur les sites des composantes - Attention à la date de début des cours) -
B. Première inscription à l'Université de Bourgogne en 1 ^{ère} année de DUT (AdmissionPostBac pour les néo-bacheliers)	du 8 juillet 2013 au 17 juillet 2013	
C. Réinscription par le WEB des étudiants déjà inscrits à l'Université de Bourgogne en : 1 ^{ère} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} année de licence, DUT, DEUST, licence professionnelle, 1 ^{ère} , 2 ^{ème} année de master, formations ingénieurs Médecine, Pharmacie, Maïeutique	du 8 juillet 2013 au 18 juillet 2013	A partir du 27 août 2013 jusqu'à fin octobre 2013 - Date de clôture fixée par la composante, à faire coïncider avec la date de rentrée de la formation

D. Inscription des étudiants prenant une première inscription à l'Université de Bourgogne (hors les cas cités dans les rubriques A et B ci-dessus)	/	du 27 août 2013 jusqu'à fin octobre 2013 - Voir directement avec le secrétariat du diplôme pour procéder à l'inscription
E. Inscriptions des Doctorants	Du 1 ^e septembre 2013 au 31 octobre 2013	

3. <u>PROCEDURE DEROGATOIRE ADMISSION POST-BAC :</u>	Dates d'inscription
<p>Concerne les seuls étudiants n'ayant pas procédé à une préinscription sur AdmissionPostBac et souhaitant s'inscrire à l'Université de Bourgogne en 1^{ère} année de licence, PACES, 1^{ère} année de DUT, 1^{ère} année de DEUST</p> <p>Modalités : étude des demandes par la Vice-Présidente déléguée aux partenariats scolaires, à l'orientation et à la réussite en Licence, avec avis préalable de la composante concernée</p>	<p style="text-align: center;">Du 15 septembre au 30 septembre 2013</p>

4. <u>DATES LIMITES D'INSCRIPTION / REINSCRIPTION :</u>	Délais d'inscription
<p>Pour l'ensemble des étudiants (sauf les étudiants étrangers) s'inscrivant à l'Université de Bourgogne</p>	<p>Quinze jours maximum après la date de rentrée de la formation (*)</p> <p><i>(* les dossiers hors délai sont gérés par la composante)</i></p>
<p>Etudiants sollicitant une réorientation au semestre 1</p>	<p>Trois semaines maximum après la date de rentrée de la formation souhaitée (*)</p> <p><i>(* les dossiers hors délai sont gérés par la composante)</i></p>
<p>Arrivée au semestre 2 en cas de réorientation (hors PACES) ou transfert en provenance d'un autre établissement</p>	<p style="text-align: center;">28 janvier 2014</p>
<p>Pour les Doctorants NB : les soutenances de thèse au titre de l'inscription prise l'année précédente -2012/2013 - sont autorisées jusqu'au 31 décembre 2013</p>	<p style="text-align: center;">31 octobre 2013</p>

5. <u>PROCEDURE D'INSCRIPTION TARDIVE :</u>	Dates limites d'inscription
1 ^{ère} inscription en 1 ^{ère} année de licence	31 octobre 2013
Réinscription en 1 ^{ère} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} année de licence, 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année de master	15 novembre 2013

6. <u>DEMANDE D'INSCRIPTION VIA UNE PROCEDURE DE VALIDATION :</u>	Date limite de dépôt des dossiers
<p>Candidature en licence, licence professionnelle, master, DUT, DEUST dans le cadre d'une demande de <u>validation des acquis</u> (*) (cf décret n°85-906 du 23 août 1985)</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} vague - 2^{ème} vague <ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} vague - 2^{ème} vague <p>(*) ce calendrier ne concerne pas les procédures de validation pour les élèves de CPGE et de BTS de l'académie de Dijon pour lesquels des conventions spécifiques existent</p>	<p>Pour une inscription à la rentrée 2013 :</p> <p>31 mai 2013 31 août 2013</p> <p>Pour une inscription à la rentrée 2014 :</p> <p>31 mai 2014 31 août 2014</p>
<p>Candidature en licence, licence professionnelle, master, DUT, DEUST dans le cadre d'une demande de <u>validation des études supérieures</u> (*) (cf Décret n° 2002-529 du 16 avril 2002)</p> <p>(*) ce calendrier ne concerne pas les procédures de validation pour les élèves de CPGE de l'académie de Dijon pour lesquels des conventions spécifiques existent</p>	<p>Pour l'obtention d'un diplôme au titre de l'année universitaire 2013-2014:</p> <p>14 mars 2014</p>

<u>Passage dans les Conseils universitaires :</u>	
CEVU :	date 6 mai 2013 - avis : favorable à l'unanimité
Conseil d'Administration :	date , délibération :